



## **TERMES DE REFERENCE DU SOUS BENEFICIAIRE SOCIETE CIVILE/COMMUNAUTAIRE POUR LA GESTION DE LA SUBVENTION INTEGREE GC7 DU FONDS MONDIAL**

### **1. Contexte du projet :**

Le Ministère de la Santé assume le rôle de Bénéficiaire Principal (BP) dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, à savoir :

- renforcer la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH/SIDA ;
- renforcer le système communautaire ;
- renforcer la lutte contre la Tuberculose ;
- faire reculer le Paludisme.

Dans son rôle de Bénéficiaire Principal, le Ministère de la Santé à travers son Unité de Gestion, est responsable de la gestion financière et programmatique des projets ainsi que de l'achat des médicaments et des matériels. Dans tous ses programmes, il fournit des services de développement de capacités aux sous-récepteurs et aux partenaires de mise en œuvre.

Dans ce contexte, le Ministère de la Santé, procède au recrutement d'un Sous-Bénéficiaire (SB) Société Civile/Communautaire pour la Subvention intégrée GC7 (Paludisme, VIH et Tuberculose) du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Cet appel à candidature ne concerne pas uniquement les organisations évoluant dans le domaine de la santé mais toutes celles ayant des capacités managériales avérées.

Les informations y afférentes sont détaillées ci-dessous :

### **2. Responsabilités principales :**

- Soutenir le Ministère de la Santé dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des systèmes communautaires,

- Soutenir la planification, revue, suivi et exécution des activités de renforcement des systèmes communautaires et d'appui aux programmes de lutte contre les maladies,
- Mettre en œuvre les recommandations issues des évaluations et/ou supervisions de l'équipe pays du Fonds Mondial ou de son agent local de fonds (LFA) mais aussi celles provenant des actions de gestion, des notes du TRP, du secrétariat général du Fonds Mondial et/ou autres parties prenantes,
- Fournir un soutien aux programmes de lutte contre les maladies
- Assoir une collaboration avec à la Direction Nationale de Santé Communautaire et les organisations de la société civile agissant sur les questions de santé,
- Se conformer à la législation en vigueur dans le cadre de la mise en œuvre des activités;
- effectuer les activités listées dans le budget détaillé conformément à la planification, sauf situation indépendante de sa volonté ;
- utiliser le budget dans le strict cadre de la réalisation des activités budgétisées ou ayant fait l'objet d'une non objection du BP ou du FM ;
- respecter les procédures de gestion et les règles internes mises en place par le BP dans le cadre de la réalisation du projet;
- respecter les directives, politiques et procédures du FM dans le cadre de la réalisation du projet;
- veiller à entretenir une bonne communication avec le BP.

### 3. Critères d'éligibilité :

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux organisations actives sur les enjeux de lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose et/ou pour le renforcement des systèmes de santé et/ou l'accès des populations clés<sup>1</sup> à la santé y compris en matière de droits et santé sexuels et reproductifs.

Les principaux critères d'éligibilité sont les suivants :

- **Statut et siège social** : Être une OSC nationale, internationale ou autres c'est-à-dire une organisation indépendante du gouvernement et à but non lucratif,
- **Durée d'existence légale** : L'organisation doit avoir au moins 3 ans d'existence légale (quitus du Ministère de l'Intérieur pour les ONG nationales),

---

<sup>1</sup> <https://www.theglobalfund.org/fr/key-populations/>

- **Ressources humaines** : L'organisation doit se composer d'au moins trois personnes clefs salariées et/ou bénévoles (coordonnateur ou équivalent, comptable ou équivalent, expert suivi évaluation ou équivalent) qualifiés dans la gestion de ce type de projet,
- **Infrastructures, matériels et système d'information** : L'organisation doit disposer d'infrastructures, de matériels adéquats, d'outils et d'un système d'information favorisant la collecte et le rapportage des données/des activités.
- **Expériences antérieures de réalisation des activités** : L'organisation doit disposer de rapports programmatiques et financiers justifiant son expérience dans le domaine
- **Champ d'action géographique** : national/limité à quelques provinces/autres

#### 4. Résultats attendus :

- Renforcement des systèmes de santé communautaire
- Renforcement des systèmes de veille et d'alerte (Community-Led Monitoring en anglais et en français, suivi mené par les communautés)
- Renforcement de la collaboration avec les programmes de lutte contre les maladies
- Renforcement de la collaboration avec la Direction Nationale de Santé Communautaire
- Amélioration des services d'appui aux programmes de lutte contre les maladies
- Amélioration des questions sur les droits humains, l'accès aux soins, la lutte contre la stigmatisation, le genre qui entravent l'accès aux services de lutte contre la TB, le paludisme et le VIH en utilisant les données du

#### 5. Livrables/Indicateurs de performance :

Un Plan d'action au début de la mission, à valider par le Coordonnateur de l'UGP, couvrant ses missions,

##### A- Les rapports d'activités

- a. Un Rapport d'activités mensuel indiquant les réalisations et le suivi du plan d'action.
- b. Un Rapport d'évaluation à mi-parcours (semestriel) relatif à la réalisation du plan d'action élaboré en début de mission, avec les ajustements et les recommandations requises.
- c. Un Rapport de fin de mission à la fin du contrat.

##### B- Les indicateurs de performance d'appui aux programmes et de renforcement des systèmes communautaires

#### 6. Conditions de travail :

- Contrat à durée déterminée avec possibilité de renouvellement selon les performances et la disponibilité des fonds.

## **7. Dossier de candidature :**

Le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et une offre technique répondant aux critères d'éligibilité, entre autres, doivent être soumis au plus tard le 20 novembre 2024 à 23h59 par e-mail aux adresses suivantes :

[secretariatdgps@gmail.com](mailto:secretariatdgps@gmail.com)

[recrutementugpgabon@gmail.com](mailto:recrutementugpgabon@gmail.com)

Mettre en objet de votre email « **Candidature pour le rôle de sous bénéficiaire Communautaire de GC7\_FM** ».